



## Plan de préparation à la REDD+ du Sri Lanka - Résumé exécutif

PROGRAMME ONU-REDD HUITIÈME RÉUNION DU CONSEIL D'ORIENTATION

25-26 mars 2012 Asunción, Paraguay







## Résumé

En tant que signataire de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), Sri Lanka s'engage à conjurer la menace des changements climatiques dus aux activités humaines dans tous les secteurs, à la fois en renforçant la résilience de sa population et de ses écosystèmes par des mesures d'adaptation, et en réduisant l'intensité des changements climatiques eux-mêmes par des mesures d'atténuation.

Les forêts de Sri Lanka, un cas unique parmi les secteurs d'exploitation des terres dans le pays, peuvent grandement contribuer à l'adaptation et à l'atténuation. Le gouvernement, sous la conduite du Ministère de l'environnement, cherche à optimiser cette contribution en mettant sur pied une stratégie nationale pour la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts, la protection, la gestion durable des forêts et l'amélioration des stocks de carbone forestiers (REDD+).

Les forêts du pays ont une importance mondiale en matière sociale, environnementale et historique. En tant qu'île, Sri Lanka et ses 2 millions d'hectares de forêts regorgent d'espèces animales et végétales endémiques. Elles abritent également les vestiges d'une ancienne civilisation singulière, où le pouvoir reposait entre les mains de ceux qui contrôlaient les voies d'eau et les systèmes d'irrigation. Le peuple autochtone *Veddha*, bien qu'il soit depuis peu habitué à la vie sédentaire de village, possède de vastes connaissances empreintes de sagesse concernant les remarquables produits et services offerts par ces écosystèmes particuliers.

Comme le pays n'est sorti que tout récemment d'un conflit interne qui l'a affaibli pendant 30 années, de nombreuses régions du pays ont été privées de développement et de croissance économique. Les forêts de Sri Lanka sont donc particulièrement vulnérables à mesure que les routes et d'autres infrastructures gagnent du terrain. En outre, les systèmes de jardins familiaux, connus sous le nom de « forêts analogues », couvrent 22% des terres et constituent la majorité de l'approvisionnement national en bois d'œuvre et de chauffe. Comme les secteurs du thé et du caoutchouc continuent de croître, il est essentiel de préserver cet aspect crucial de l'économie rurale.

La valeur incomparable des forêts de Sri Lanka, et la nature de la menace qui pèse sur elles, font de ce pays un excellent candidat à un Programme national REDD+ percutant. Pour contribuer à la préparation d'un tel programme, le Ministère de l'environnement soumet ce plan de préparation à la REDD (R-PP) à l'attention du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD. Le présent document de préparation à la REDD présente un plan général visant à guider le pays tout au long de la première des trois phases de la REDD+, la phase de préparation.

Le **Volet 1** du document de préparation à la REDD présente brièvement des plans visant à organiser une structure de gestion consacrée au processus de préparation à la REDD+, et à établir des consultations approfondies avec toutes les parties prenantes ayant un intérêt dans le développement et la mise en œuvre d'un programme national REDD+. La Direction des forêts sera au cœur de la structure de gestion. Le Secrétariat chargé des questions relatives aux changements climatiques et la Direction chargée de la protection de la faune et de la flore joueront également un rôle important. Un certain nombre d'organes nouveaux

seront créés, notamment un Comité de coordination et de gestion du Programme REDD+, en tant qu'autorité décisionnelle principale, et un Bureau du Programme REDD+ chargé de superviser la mise en œuvre des activités réalisées dans le cadre du plan de préparation à la REDD. Au début, un groupe de gestion des programmes relevant du Programme national ONU-REDD assumera les fonctions du Bureau national REDD+ par intérim, jusqu'à ce que le Bureau soit établi et qu'il soit pleinement opérationnel. Des groupes spéciaux dotés de fonctions consultatives spécifiques interviendront sous la conduite du Comité de coordination et de gestion du Programme REDD+ et du Bureau national REDD+.

Sur la base des expériences issues des consultations multipartites passées concernant la stratégie d'adaptation nationale aux changements climatiques, le plan de préparation à la REDD propose que la Direction des forêts établisse une feuille de route REDD+ et que, par la suite, elle coordonne un Plan stratégique de consultation et de communication ciblé, destiné au Programme national REDD+. Il devra fondamentalement respecter les principes du consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause. Afin de superviser le processus relatif au consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, un Forum composé d'organisations de la société civile, de représentants des peuples autochtones et d'autres parties prenantes non-gouvernementales sera institué, et il exercera des fonctions consultatives importantes au sein de la structure de gestion REDD+.

Avec le **Volet 2**, les organes relevant de la structure de gestion REDD+ élaboreront une stratégie de politiques et de mesures à appliquer dans le cadre du Programme national REDD+. Pour commencer, il conviendra de réaliser une évaluation complète des politiques et des dispositions légales pertinentes. Les nombreuses études sur la diversité biologique des forêts qui ont été réalisées depuis 2006, dans le cadre du Plan directeur relatif au secteur forestier, en vigueur jusqu'en 2020, ainsi que les consultations menées pendant la préparation du présent plan de préparation à la REDD, constitueront les principales sources d'information en la matière. Les modèles relatifs au régime foncier des forêts et aux droits concernant leur utilisation, ainsi que les expériences préalables faisant état d'une participation des communautés dans la gestion des forêts, seront également étudiés avec attention.

Les causes sous-jacentes de la déforestation et de la dégradation des forêts ont été provisoirement identifiées et elles seront vérifiées afin d'élaborer des stratégies REDD+ appropriées. Les données utilisées pour la formulation du Plan directeur relatif au secteur forestier en 1995 ont montré que les taux de déforestation étaient à leur plus haut niveau pendant les années 1980, mais qu'ils ont baissé après 1990 avec l'introduction d'un moratoire sur l'exploitation des forêts naturelles, et l'éclatement du long conflit interne qui a sévi pendant les deux décennies suivantes. Cependant, la surexploitation des forêts restantes se poursuit, et les consultations menées pendant l'élaboration du plan de préparation à la REDD indiquent que la plupart des facteurs sont liés soit à des questions économiques (par exemple, demande en faveur de cultures de plantation comme le thé et le caoutchouc, et augmentation générale du niveau de vie en milieu rural), soit à des questions de gouvernance (par exemple, inadéquation entre les objectifs de durabilité à long-terme du gouvernement central et les priorités de développement à court terme des hommes politiques et des responsables locaux.) Pendant la phase de préparation, il sera nécessaire de réaliser des études plus exhaustives sur les tendances concernant les systèmes de jardins familiaux et le rôle des parties prenantes du secteur privé et de l'agro-industrie, afin de mettre en place des stratégies REDD+ appropriées. Le plan de préparation à la REDD décrit à grands traits un certain nombre d'options stratégiques révélatrices qu'il convient d'examiner dans le cadre de la phase de préparation. Ces options seront soumises à un processus de consultation et à une analyse, notamment en ce qui concerne leurs coûts et leurs avantages respectifs.

Le **volet 2** décrit également sommairement les conditions générales nécessaires à un Programme national REDD+ viable, en matière de structures institutionnelles et juridiques, et d'appui financier. Dans le cadre du plan de préparation à la REDD, ces aspects seront analysés et des recommandations seront formulées afin de déterminer le cadre pour la mise en œuvre de REDD+ à Sri Lanka. Cela comprendra la mise sur pied d'un plan d'action pour le renforcement des capacités à l'intention de toutes les parties prenantes afin de veiller à la mobilisation des connaissances, des aptitudes et des compétences appropriées, à tous les niveaux, dans le but d'élaborer et d'appliquer des stratégies REDD+. Les groupes spéciaux relevant de la structure de gestion REDD+ élaboreront également un système de normes sociales et environnementales adaptées au pays, qui doivent être arrêtées afin de respecter les garanties énoncées dans les Accords de Cancún. Un processus de consultation multipartite établira des indicateurs nationaux qui permettront un contrôle objectif du Programme national REDD+ à la lumière de ces normes.

Le **volet 3** du plan de préparation à la REDD décrit l'élaboration d'un niveau d'émissions de référence national, ou niveau de référence, de sorte que le futur Programme REDD+ soit doté d'une base sur laquelle les futures réductions et absorptions d'émissions pourront être évaluées, et les résultats vérifiés. Au titre de ce volet, l'accent sera mis sur la collecte de données et les systèmes de gestion de l'information, ainsi que sur les compétences spécifiques pour poursuivre ces activités dans le cadre d'un Programme national REDD+ complet.

Le **volet 4** décrit dans les grandes lignes comment Sri Lanka mettra en place des systèmes de surveillance des forêts améliorés ainsi que des méthodes pour mesurer, notifier et vérifier les activités menées dans le cadre de REDD+. Pour réussir la réalisation des activités au titre de ce volet, il sera essentiel d'identifier les données d'activité, qui doivent être collectées pour chaque stratégie REDD+ potentielle, ainsi que le coefficient d'émissions correspondant. A la fin de la phase de préparation, les systèmes de surveillance des forêts et les systèmes de mesure, de notification et de vérification, seront intégralement testés dans des sites pilotes, des méthodes de surveillance participative des forêts y seront notamment incorporées selon ce qui convient.

Le **volet 5** comprend un cadre fondé sur les résultats. Il donne des informations sur les réalisations, les activités et les prévisions budgétaires concernant les cinq résultats suivants :

RÉSULTAT 1 : Consensus national établi sur le Programme REDD+ de Sri Lanka

RÉSULTAT 2 : Dispositions relatives à la gestion qui contribuent au processus national concernant la REDD+

RÉSULTAT 3 : Meilleure sensibilisation et engagement concret des parties prenantes.

RÉSULTAT 4 : Stratégie nationale REDD+ et cadre de mise en œuvre

RÉSULTAT 5 : Suivi et résultats concernant la mesure, la notification et la vérification des activités REDD+ menées.

Enfin, le **volet 6** présente le cadre de suivi relatif au Programme national ONU-REDD qui s'étend sur trois ans.